

Louis de MUNTER est mort à Liège, le 21 octobre 1958, à l'âge de 92 ans.

Il avait obtenu à notre Université le titre d'interne de chirurgie en 1890, puis celui de docteur en médecine en 1891. Immédiatement chirurgien-adjoint aux hospices de Liège, il peut néanmoins effectuer d'enrichissants voyages d'études en France, en Allemagne et en Suède, pour s'initier aux traitements cinésithérapiques.

Chef de travaux en 1913, puis chargé du cours de technique de la cinésithérapie en 1923, il est nommé professeur ordinaire à titre honorifique en 1932.

La Physiothérapie, jusqu'alors quelque peu négligée, trouve en lui un ardent pionnier.

Il fonde des congrès internationaux de physiothérapie à Liège et dans diverses villes européennes. Il crée en 1929 le Centre Antirhumatismal de Liège.

Louis de MUNTER a laissé de nombreuses publications qui ont trait au traitement cinésithérapique des diverses affections, à la rééducation de la fonction respiratoire, aux rhumatismes chroniques, etc.

Le Professeur de MUNTER était Chevalier de l'Ordre de Léopold.

---

Le 2 décembre 1958 mourait à Liège le Professeur Jean FIRKET, à l'âge de 68 ans.

Docteur en médecine en 1914, il est d'emblée passionné par l'anatomie.

La guerre interrompt son élan. Il sert en qualité de pathologiste dans un des principaux hôpitaux de campagne de l'armée belge. En 1919, il part pour les États-Unis où son séjour à Johns Hopkins Medical School, auprès de Mac CALLUM, détermine définitivement sa vocation : il sera anatomopathologiste. Un doctorat spécial brillant consacre ce désir, puis divers séjours dans des laboratoires étrangers et, en 1922, Jean FIRKET succède à son père à la Chaire d'anatomie pathologique.

En 1928, l'Université lui confie aussi la Chaire de médecine légale.

Préoccupé d'inclure la pathologie — aussi bien pour l'enseignement que pour la recherche — dans le cadre des grandes lois biologiques, fortement attaché à son rôle de médecin-légiste, il est un homme solide dans ses raisonnements, respectueux au plus haut point de la physiologie, parfaitement concret dans ses démonstrations. Son enseignement est attrayant et coloré. Il consacre son activité scientifique à des problèmes de radiologie et de cancérologie et apporte des contributions importantes au problème de la radiosensibilité des tumeurs et des métastases latentes, des tumeurs lymphoïdes, de la fréquence des cancers en fonction de l'âge. Tout récemment encore, il s'attache à l'étude des facteurs étiologiques responsables des cancers bronchopulmonaires.

Soucieux de tous les problèmes des médecines sociale et industrielle, il est d'ailleurs désigné comme Président de l'Office Médico-Légal de Belgique.

Il dirige activement le laboratoire central du Gouvernement Provincial chargé du diagnostic histologique des tumeurs et prend une large part à la fondation du Centre anticancéreux dont il devient le premier directeur.

Toutes ces charges accumulées ébranlent sa santé et il doit renoncer à ses devoirs d'enseignements en 1958.

Jean FIRKET était un homme de haute culture ; les problèmes de l'Art, de la Littérature, de la Politique ne le laissaient pas indifférent.

Au cours des dernières années, il s'était tout particulièrement attaché aux questions médicales et sociales que pose le Congo Belge où il remplit plusieurs missions. Il était d'ailleurs membre du Conseil d'Administration de l'Université d'Élisabethville.

Les jeunes collaborateurs et élèves ont perdu en lui

un Maître clair et cordial. Ses collègues perdent un ami dévoué et fidèle.

Jean FIRKET était Docteur Honoris Causa de l'Université de Strasbourg, Membre de l'Académie Royale de Médecine, Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

---

Maurice GUERIN est décédé le 17 décembre 1958.

Né à Jupille en 1888, il conquiert brillamment à l'Université de Liège, en 1909, le diplôme d'ingénieur des mines et, en 1910, celui d'ingénieur-électricien. Aussitôt, il entre au Corps des mines où il poursuit une carrière brillante et gravit les échelons qui le mènent au grade d'Inspecteur Général. Parallèlement, il consacre une importante partie de son activité à l'enseignement universitaire, en qualité d'assistant dès 1910, puis de répétiteur en 1926.

Il s'intéresse d'abord à la mécanisation des charbonnages et publie des rapports sur le fonçage des puits par congélation, les transports souterrains par locomotives électriques, l'électrification des mines.

Ses préoccupations se portent ensuite vers la sécurité du travail. Ses publications, spécialement celles relatives au calcul des réservoirs à pression et haute température, à l'utilisation de la soudure dans la construction des réservoirs, à l'effort fait pour améliorer le confort et la sécurité dans les entreprises industrielles, à la sécurité minière, sont très remarquées.

Il devient ainsi un spécialiste incontesté dans le domaine de la salubrité du travail. C'est pour reconnaître cette compétence qu'il est chargé, en 1949, à la Faculté des Sciences appliquées, du cours de Prévention des accidents miniers et, en 1952, au Centre inter-facultaire du Travail, du cours de Technologie de la sécurité et de l'hygiène du travail.

Sa grande expérience lui vaut d'être appelé à la Présidence du Comité des Experts du Conseil National